

Panel Toots Thielemans – Palais du Midi - vendredi 9 juin 2023

Présents : Riverains & Commerçants

Elke Van den Brandt, Ministre de la Mobilité
Philippe Close, Bourgmestre VBXL
Fabian Maingain, échevin Commerce, VBXL

Carlos Van Hove, STIB-MIVB
Laurent Borsellini, STIB-MIVB
Samir Benelcaïd, STIB-MIVB
Laurent Vermeersch, STIB-MIVB
Patrick Gillieaux, STIB-MIVB
Juan De Lauw, STIB-MIVB

1. Présentation en annexe

2. Questions/réponses

Pourquoi avoir organisé un panel via Zoom ?

Est-ce que la réunion est enregistrée ?

La volonté était d'organiser un meeting le plus rapidement possible suite à la décision pour informer le quartier. La réunion donnera lieu à un PV qui sera mis en ligne sur www.metro3.be tout comme la présentation.

Les machines utilisées sur le Blvd. Lemonnier font un bruit insupportable.

Est-ce que cela veut dire que le quartier aura à subir des nuisances comparables durant le chantier du Palais du Midi ?

Qu'en est-il de l'impact pour les habitants en dehors du Palais du Midi ?

Les machines seront localisées à l'intérieur du Palais du Midi.

Elles restent bruyantes mais l'impact sonore sera plus réduit que celui en voirie.

Est-ce que les éléments qui ont mené au choix du démantèlement du Palais du Midi sont publics ?

Une procédure judiciaire court actuellement entre la STIB et l'entrepreneur. Des éléments propres à cette procédure doivent rester confidentiels, mais les informations purement techniques pourront être partagées.

Qu'en est-il de la réouverture aux voitures de l'Avenue Stalingrad promise en mars 2023 ?

Les travaux dans l'avenue de Stalingrad passeront dans une nouvelle phase à partir de l'été 2023. Il y a eu un peu de retard dans la mise en place de cette nouvelle phase. Entre le Blvd du Midi et la rue de la Fontaine, il y aura de nouveau une voirie de chaque côté de l'avenue dans quelques mois et cela restera la configuration jusqu'au réaménagement définitif.

Pourquoi le scénario de l'entrepreneur est aussi long et aussi coûteux ?

La STIB n'est pas d'accord avec les estimations de l'entrepreneur. Elle conteste tant la durée que les coûts, ce qui explique les mesures entamées en justice en l'encontre de son entrepreneur.

Pourquoi avoir choisi cette option du démantèlement ? Ce choix a été évalué avec différents bureaux d'étude. Il permet d'appliquer la même technique que celle utilisée sur le reste du chantier. En termes de temps, de coût et de garantie au niveau du résultat, cette option est celle du moins mauvais choix.

Le gouvernement est-il conscient qu'il y a d'autres commerçants que ceux du Palais du Midi qui seront impactés par le chantier.

En effet. Le défi est de trouver des solutions pour le quartier au sens large et c'est ce qui est envisagé avec un deuxième pacte qui regroupera une série de mesures d'accompagnement.

Les promesses du Pacte actuel ne sont pas toutes tenues. Comment faire confiance ?

Une gouvernance est définie dans le cadre du Pacte, avec un comité de pilotage et un comité d'accompagnement qui se réunit tous les 15 jours. Une évaluation du premier Pacte sera faite.

Le fait de créer une station sous l'avenue de Stalingrad est un non-sens vu le côté marécageux du sol. La STIB est au courant de la nature du sol depuis 2016. Idem pour l'étude d'incidence.

Pourquoi avoir ignoré l'avis des experts opposés au projet ?

Le type de sol marécageux se retrouve partout dans le centre de Bruxelles. La station ne se distingue pas des autres. Les résultats des analyses des test faisaient partie intégrante du cahier des charges. Le sol n'a pas posé de problème ailleurs, mais uniquement au niveau du Palais du Midi. Le soucis c'est que la hauteur du plafond au niveau du garage ne permet pas de travailler avec des grandes machines et qu'il y a nécessité de reprendre la charge du bâtiment.

Créer une station à cet endroit est une décision purement politique.

Le quartier n'a pas besoin de cette station.

La décision de créer une ligne de métro a été prise en vue de la nécessiter de pouvoir augmenter la capacité de la ligne Nord-Albert. Il s'agit effectivement d'une décision politique. Par contre le fait de créer une station sous l'avenue de Stalingrad n'est pas une décision politique. Il s'agit de mieux desservir le quartier. L'actuelle station tram Lemonnier (où les usagers de la STIB doivent traverser les voies) est tout à fait inadaptée. Le jour où on passe en métro, le quartier serait moins bien desservi qu'aujourd'hui si nous ne construisons pas cette station de métro, alors qu'il aura quand-même subi le chantier.

Qu'allez-vous reconstruire dans le Palais du Midi ?

Pourquoi n'y a-t-il pas de projet pour la reconstruction avant le Pacte 2 ?

C'est à la Ville de Bruxelles, qui reste propriétaire de l'immeuble, avec les parties prenantes du quartier, de définir un projet.

Comment peut-on avoir des garanties de résultats sur ce que vous proposez dans le Palais du Midi?

Il s'agit des mêmes techniques qui ont fait leur preuves dans les zones de chantier au boulevard Lemonnier, à l'avenue de Stalingrad et au boulevard Jamar.

Est-ce que les matériaux entreposés Blvd Lemonnier vers la place Anneessens seront-ils retirés ?

La zone d'emprise servira encore pour du stockage tout au long du chantier. Néanmoins, nous sommes en train de voir à partir de quand l'emprise pourra être allégée, principalement en élargissant les trottoirs.

Est-ce que les commerçants du Palais du Midi pourront revenir dans leur commerce ?

Les occupants actuels des espaces commerciaux du Palais du Midi seront sollicités en priorité pour occuper les éventuels espaces commerciaux dans le nouveau Palais du Midi.

Qu'en est-il des indemnités ?

Les indemnités seront revues tant spécifiquement pour les commerçants du Palais du Midi que pour les autres commerçants de la zone. D'autres mécanismes plus adéquats sont à l'étude. Avec un accompagnement spécifique.

Est-ce que les commerçants vont être visités ?

Il y aura une prise de contact par la Régie foncière de la Ville de Bruxelles et Hub.brussels pour les commerçants du Palais du Midi.

La plus grande gare de Belgique est la Gare du Midi. L'axe principal pour rejoindre le centre et la Grand Place est l'avenue de Stalingrad. Les touristes n'osent pas y passer, vu l'insécurité, surtout en soirée.

Des patrouilles de police supplémentaires ont été mises en place, tout comme une amélioration de l'éclairage public.

Il s'agit d'argent du contribuable et nous voulons que les ingénieurs ou responsables de ce fiasco rendent des comptes.

Sur tout l'axe entre le Blvd Jamar et le Palais du Midi, les travaux ont fonctionné correctement. Un conflit juridique oppose la STIB à l'entrepreneur pour la partie sous le Palais du Midi.

La rue de la Fontaine devait être ouverte en mars 2023. Maintenant, sa réouverture est planifiée fin 2023. Nous avons dû démonter notre terrasse faute de solution pour accéder à notre commerce. Nous ne pouvons imposer à notre entrepreneur de travailler avec une grue comme vous le demandiez. Mais nous allons regarder concrètement pour trouver une solution pour la remise en état de votre terrasse.

Vu les travaux dans le Palais du Midi et son impact sur la quartier, quelle sera la zone réaménagée dans un premier temps ?

Le réaménagement de l'avenue de Stalingrad entre le Blvd du Midi et la rue de la Fontaine est prévu pour la mi 2026.

Du fait du chantier, nous attendons depuis 2 ans pour pouvoir installer des panneaux Brusol ?

Contact sera pris avec vous. Une possibilité devrait être envisageable tout prochainement.